

DECISION N° 2022/122 /MINESEC DU 09 MAI 2022
 Portant désignation d'un responsable à titre intérimaire dans les
 services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
 Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommée à titre intérimaire au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Chef du Service du Budget par intérim: Madame BELLE EKOBICA Dorette Oscarine, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 636 721-K, précédemment en service dans la même Délégation, en remplacement de Madame EHOWE MOUSSIMA, née ETAME NONGO Lysette Viviane, appelée à d'autres fonctions.

Article 2.- Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires pour le Littoral est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 09 MAI 2022

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



NALOVA LYONGA, Ph.D

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESN
- SG/DRH/DRFM
- DRES-LITTORAL
- SDACL/INTÉRESSÉ
- ARCHIVES/CHRONO